

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Rénovation du poste 63 000 / 20 000 volts d'ENSISHEIM

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ENEDIS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. MASSOT Fabrice (Chef de projet - Concertant)

RCS / SIRET

44960844213631

Forme juridique

SA à Directoire

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 32: Postes de transformation dont la tension maximale de transformation est égale ou supérieure à 63 kilovolts, à l'exclusion des opérations qui n'entraînent pas d'augmentation de la surface foncière des postes.	Rénovation d'un poste 63 000 / 20 000 volts avec extension d'emprise pour mise aux normes du site

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension de l'emprise du poste électrique (environ 575 m<sup>2</sup>) pour y construire un nouveau bâtiment de commande conforme aux nouvelles directives techniques.

Reconstruction des bancs transformateurs avec mise aux normes environnementales (mise en place de bacs récupérateurs étanches sous les transformateurs et ajout d'un 3ème mur pare-feu pour disposer d'une enceinte en U autour de chaque transformateur).

Construction de grilles HTA au nord des transformateurs.

Mise en place d'une fosse déportée qui sera raccordée aux bacs sous les transformateurs et sous les grilles HTA.

Déplacement de la clôture à l'ouest avec modification ponctuelle du chemin d'accès.

Démolition de l'ancien bâtiment de commande et installation à sa place des gradins de condensateurs qui seront déplacés pour permettre la mise en place de la fosse déportée.

## 4.2 Objectifs du projet

Rénovation du poste et mise aux normes

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux débuteront par l'extension de la plate-forme actuelle en direction de l'ouest (sur environ 575 m<sup>2</sup>) avec modification de la clôture et du chemin d'accès au poste.

S'en suivront la construction du nouveau bâtiment sur cette extension d'emprise, ainsi que les travaux de génie civil (reprise du réseau de drainage et des réseaux électriques).

Parallèlement, les bancs transformateurs seront reconstruits en lieu et place avec mise en place de bacs étanches et ajout d'un mur pare-feu sur leur côté sud. Les grilles HTA seront également réalisées au nord des transformateurs.

Une fois, le nouveau bâtiment de commande construit, le bâtiment actuel sera démoli.

Les gradins de condensateurs seront alors déplacés et la fosse déportée sera mise en place. Les raccordements des transformateurs et des grilles HTA à cette fosse seront également réalisés.

Les derniers travaux de génie civil seront alors effectués (raccordement des gradins de transformateurs et des grilles HTA au bâtiment de commande).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, le poste aura une puissance de transformation identique à la puissance actuelle.

Sa fréquentation par du personnel correspondra à des opérations de maintenance et/ou de contrôle.



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Extension totale de la plate-forme du poste	575 m <sup>2</sup>
Hauteur du nouveau bâtiment	6,92 m
Hauteur des nouveaux murs pare-feu	3,60 m

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Ensisheim (Haut-Rhin)  
Lieu dit "Schorfeld"

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 07° 37' 62"E. Lat. 47° 86' 63"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

*Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6*

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Znieff la plus proche est situé à 600 m au sud-ouest. Il s'agit de la Znieff de type 1 "Vergers et roselières de la zone alluviale de l'Ill à Ensisheim", incluse dans la Znieff de type 2 "Zones alluviales et cours de l'Ill d'Illzach à Meyenheim"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation de l'Ill approuvé le 27.12.2006 PPR inondation de la Thur approuvé le 30.07.2003 PPR remontée de nappe du bassin potassique prescrit le 19.05.2000 Le poste électrique se trouve en dehors des zones inondables (distantes de plus de 150 m) et hors zones pouvant être sujettes aux aléas de remontée de nappe phréatique
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont situés à 2 km à l'est au sein de la Hardt. Il s'agit de la Zone de Protection Spéciale "Forêt domaniale de la Hardt" et de la Zone Spéciale de Conservation "La Hardt nord"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux ne modifieront pas l'écoulement des masses d'eau souterraines.  Le réseau de collecte des eaux pluviales du site sera modifié pour englober l'extension de la plate-forme, mais le système d'évacuation restera inchangé.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain sur lequel est prévu l'extension étant relativement plat, les travaux de terrassement se résumeront plutôt à un simple nivellement de surface après décapage de la terre végétale . La réalisation des fondations du nouveau bâtiment, la mise aux normes des bancs transformateurs, la mise en place de la fosse déportée,... nécessiteront également des mouvements de terre et l'import de matériaux. La terre végétale sera conservée pour être réutilisée notamment au niveau de l'emprise du bâtiment actuel. Les éventuelles terres excédentaires seront conduites en décharge.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux pourront être apportés pour constituer l'extension de la plate-forme et l'assise de la petite partie modifiée du chemin d'accès.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement de surface enherbée (partie de la parcelle Enedis non utilisée actuellement) et suppression de la haie de charmes longeant la clôture actuelle coté ouest (préservation de la haie présente côté nord). Impact potentiel sur l'avifaune qui pourrait utiliser cette haie pour la nidification mais impact faible car zones de refuges à proximité et réduction de l'impact potentiel en adaptant la période de travaux (suppression de la haie en dehors de la période de reproduction qui s'étend de mars à août). Dérangement localisé et temporaire de la faune pendant les travaux mais zones refuges proches
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact direct ou indirect sur les habitats ou les espèces des sites Natura 2000 les plus proches en raison de la faible ampleur des travaux, de leur aire d'influence restreinte et de la distance séparant le poste de ces sites Natura 2000.



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'une petite surface enherbée d'environ 575 m <sup>2</sup> correspondant à une partie actuellement inutilisée de la parcelle Enedis et suppression d'un court linéaire de haie.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le poste se trouve en dehors des zones inondables des PPRI de l'Il et de la Thur et des zones pouvant être sujettes aux aléas de remontée de nappe phréatique
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux (passage d'engins). Une signalisation sera mise en place. Les modalités seront définies en concertation avec la mairie.  L'accès à la ferme par le chemin, propriété d'Enedis, sera perturbé pendant les travaux mais d'autres chemins permettent de rejoindre cette ferme
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les transformateurs, sources d'émission sonore, resteront en lieu et place et seront inchangés. Néanmoins, une mesure acoustique sera effectuée à la fin des travaux afin de vérifier que la situation sonore reste conforme à la réglementation. En phase travaux, l'arrêté du 12 mai 1997 modifié, fixant les dispositions applicables aux matériels et engins de chantier et relatif à la limitation des émissions sonores de ces derniers, sera appliqué.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux, les engins peuvent générer des vibrations. Pendant la phase d'exploitation, un poste n'en génère pas.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, toutes les dispositions visant à éviter les rejets seront prises par les entreprises (vérification d'absence de fuite sur engins, aire étanche pour lavage...). En phase d'exploitation, les eaux de ruissellement de la nouvelle toiture seront collectées et évacuées via un puits perdu.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effluents liés à la base vie durant les travaux Effluents liés aux sanitaires du nouveau bâtiment (système d'assainissement autonome), utilisation sporadique
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la mise en œuvre du chantier, et notamment de la démolition du bâtiment, application de la réglementation en matière de gestion des déchets : filières de traitement choisies en privilégiant l'ordre hiérarchique (réduction à la source, préparation en vue de la réutilisation, recyclage, valorisation, élimination....).  En phase d'exploitation, un poste ne génère pas de déchet.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des découvertes fortuites peuvent avoir lieu lors des travaux mais le risque est des plus limités. Le cas échéant, la mairie en sera immédiatement informée et des mesures conservatoires seront prises dans l'attente d'une éventuelle visite de spécialiste
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gêne temporaire pour l'accès à la ferme située au sud du poste (servitude de passage sur le terrain Enedis). A l'issue des travaux, le chemin sera légèrement modifié mais l'accès sera rétabli

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Dans le cadre de son engagement en faveur de la préservation de l'environnement et sa responsabilité sociale d'entreprise, Enedis, entreprise certifiée ISO 14001, s'assurera que les entreprises qui réaliseront les travaux auront bien procédé à une analyse environnementale de leurs travaux et vérifieront la bonne mise en œuvre sur le chantier des mesures qu'elles auront indiquées par des contrôles réguliers tout au long du chantier.

Les matériaux issus de la démolition du bâtiment existant et de la modification de la clôture feront l'objet d'une gestion adaptée des déchets : tri, et réutilisation éventuelle avant évacuation en décharge.

Les rejets accidentels d'huile des transformateurs seront évités grâce à la mise en place de bacs récupérateurs étanches reliés à une fosse déportée qui sera mise en place au sein du site.

La suppression de la haie longeant la clôture côté ouest du site sera effectuée en dehors de la période de nidification.

La notice environnementale réalisée pour ce projet est jointe en annexe complémentaire.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situé en dehors de tout espace naturel remarquable (Znieff, Natura 2000...) ou zone à risque (inondation...). Le prélèvement de surface sera faible (575 m<sup>2</sup>) et concerne essentiellement une petite surface en herbe correspondant à une partie la parcelle Enedis non utilisée actuellement. Aussi, et compte tenu des mesures qui seront prises pour réduire les effets négatifs du projet (suppression de la haie hors période de nidification, ...) et pour mettre le site aux normes environnementales (bacs de récupération étanche, fosse déportée,...), Enedis estime que le projet ne portera pas atteinte à l'environnement, qu'il permettra en outre de réduire les risques par rapport à la situation actuelle, et qu'il peut donc être dispensé d'évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice environnementale du projet se rattachant aux parties 4, 5 et 6 du formulaire

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Heillecourt

le,

21/10/2019

Signature



